



14ème législature

Question N° : 102818	De M. Philippe Vitel (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > électricité	Analyse > télérelève. compteurs. déploiement.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les inquiétudes de nombre de citoyens relatives à la mise en place des compteurs électriques Linky. Depuis plusieurs mois, les avis divergent quant à la potentielle dangerosité des ondes électromagnétiques engendrées par les courants porteurs en ligne destinés à relever à distance les consommations. À l'heure de la mise en place de ces dispositifs, de nombreux élus, administrés et associations expriment quotidiennement leurs préoccupations. Aussi, il souhaite obtenir des précisions sur le risque sanitaire réel de ces installations, sur les conséquences pour le consommateur final d'un refus éventuel d'installation du compteur Linky à son domicile et sur les mesures de protection des droits des consommateurs et de protection des données qui seront assurément mises en place.